



**AVIS DE MODIFICATION
AVIS DE RÉSILIATION - CARTE DE CREDIT
VISA**

Veillez être informé que la Banque industrielle et commerciale de Chine (Canada) (la « **Banque** ») met un terme à son partenariat avec la Coopération Canada VISA (« **VISA** »). Ainsi, votre carte de crédit VISA (« **Carte de Crédit VISA** ») ne sera plus utilisable après le 30 juin 2021 (la « **date butoir** »).

Vous vous interrogez peut-être sur les conséquences pour vous en ce qui concerne la décision de la Banque de mettre fin à sa relation avec VISA. Nous vous apportons des éléments de réponses ci-dessous :

- **Solde impayé** : Vous devez vous acquitter de tout solde impayé que vous pourrez avoir contracté sur votre carte de crédit VISA avant la date butoir.
- **Remboursement en espèces** : Si vous disposez d'un remboursement en espèces, il vous sera reversé.
- **Taux annuel** : Nous annulerons les frais annuels de 2021 de votre carte de crédit VISA.

C'est également un plaisir pour nous de proposer une alternative pour la carte de crédit grâce à notre collaboration avec China UnionPay (notre « **carte de crédit CUP** »). Vous pouvez postuler pour une Carte de crédit CUP en vous rendant dans l'une des agences de notre Banque. Si vous suivez cette option, votre plafond de crédit restera inchangé. Notez cependant que la Banque ne peut pas transférer le solde de votre Carte de crédit VISA à une Carte de crédit CUP.

Nous tenons à vous remercier pour votre soutien. Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez nous contacter au 1-877-779-5588 ou bien rendez-vous dans l'une de nos agences.